

Présents : Pascal Corny, Didier Hérouard, Audrey Quintard-Letourneur ,Franck Domrane, Christian Rozé

Excusés: Thierry Demoulin, Guy Lauer, Bruno Vici

Visite surprise de Monsieur Andronnet et Mademoiselle Mainpin, qui souhaitent relancer leur demande de création de duplex hors AG, ainsi que d'autres demandes :

1/ Un nouveau devis plus complet est remis au président. Il est à nouveau évoqué le fait que même si EIC aurait peut être pu gérer mieux le dossier, ce dernier a été remis bien tard avec des éléments aléatoires comme le terme rehaussement. Les propriétaires confirment leur souhait de démarrer les travaux sans AG extraordinaire, le CS leur répond que ce serait à leurs risques et périls pour tous problèmes de malfaçons, garantie etc..., et que si la régularisation des travaux est demandée à la prochaine AG, le risque demeure d'un vote contre.

Il est entendu que l'accord de la mairie et de la CASQY, suite au dépôt de dossier par Mégacombles, ne portera que sur les éléments visibles de l'extérieur, soit les velux.

Par la suite toutes régularisations devront être faites par rapport à EIC, à l'acte notarial et au rachat par l'€ symbolique.

2/ Une demande d'installation de climatisation est également faite, le CS ne donnant pas son accord suite à l'explication verbale du dossier technique de Mégacombles, qui semble assez incompréhensible.

3/ Une demande de remplacement du claustra de séparation du balcon est également faite. L'accord est donné par le CS à condition que le modèle se rapproche le plus possible du modèle initial (forme, matériau, peinture blanche), sachant que le propriétaire limitrophe est difficilement joignable, en l'occurrence Mr Bouitier (Mr Andronnet et Melle Mainpin devant se rapprocher d'EIC pour avoir les coordonnées), et que si Mr Bouitier accepte le remplacement sans vouloir participer aux frais, Mr Andronnet et Melle Mainpin s'engagent à les régler en totalité.

Le président reste pilote de ce dossier.

Ordre du jour

- Proposition Avia Environnement de détartrage des colonnes d'évacuation de la résidence comme pour le 4 Gauguin : il est calculé que le coût serait probablement d'environ 10000 €, mais **1 devis sera demandé par Didier pour la résidence (hors 12 Gauguin)**.
- Proposition d'EIC de prolongation d'assurance, voici en rappel le texte de Pearl Stephant : "Lors de l'AG nous avons évoqué le sujet du contrat ASSURANCE. Je vous propose de laisser passer une année complète avant de se relancer dans une mise en concurrence. La raison est due à la sinistralité de l'immeuble. Si on veut un prix compétitif et surtout amoindrir le montant des franchises il nous faut la meilleure sinistralité possible". **Pascal recontactera quand même le cabinet Collet en septembre.**
- Récupération des clés des membres du CS qui sont partis, s'ils en avaient. **Pascal fait une note.**
- Arrosage : Force est de constater qu'à contrario de ce que certains pensaient, une multitude de bénévoles ne s'est pas précipitée pour arroser les jardinières ou autres arbustes. En gros on est quatre, et le président va se retrouver seul en août. Certains arbustes sont déjà morts (voir en face du 8 Gauguin), revoir

- plus sérieusement l'année prochaine la proposition d'arrosage de De Oliveira.
- Compréhension des clés de répartition par tous (entre escaliers et bâtiments, etc...), [un tableau récapitulatif sera envoyé par Didier aux autres membres du CS.](#)
 - Future négociation avec Proxiserve (problème du relevé du compteur général, etc...), [un tableau comparatif des factures Proxiserve et Sevesc sera fait par Didier et transmis aux autres membres du CS.](#)
 - Contrôle (mensuel par exemple) des frais postaux (en rappel 1612,63 € hors frais d'AG sur l'exercice précédent) et photocopies d'EIC. En effet, lors de l'AG du 19 septembre 2014, résolution 9.2, la mise en place d'un forfait internet avait été refusé. Ce forfait de 2,40 €/ttc par lot et par trimestre (soit 748,80 € au total), devait remplacer ces fameux frais. Dans le nouveau contrat de syndic, ce forfait passe à 6 €/ttc par lot et par trimestre (soit 1872 € au total). A t'on accepté de fait ce forfait alors qu'il n'a pas été mis dans les résolutions? EIC nous a envoyé un moyen d'accès internet, nous est il imposé ? [Tous points à éclaircir par Franck.](#)
 - Remplacement d'urgence de 2 bornes lumineuses. Dans les 7000 € votés pour le remplacement des blocs secours, nous allons essayer d'intégrer le remplacement de ces 2 bornes. En préalable il faut donc 2 autres devis (1 devis reçu d'Eiffage), puis définir le modèle en CS. [Recherche de fournisseurs par Didier aidé de Guy comme pour le premier devis.](#)
 - [Reprise des tableaux tenus par Julian : Audrey et Franck.](#)
 - [Reprise du site : Christian Roze.](#)
 - Dossier remplacement des portes : Audrey pour piloter, Thierry Demoulin a été sollicité, aidés par les membres du CS concernés par leur porte. Postérieurement, François EMOND et Julian ARNAUD se sont proposés pour le 2 Gauguin (en support).
 - [Note sur les encombrants des parties communes de garage, locaux vélos, locaux techniques. Pascal, en cours de rédaction, diffusion par EIC. Il conviendra de faire plus tard une note concernant la non utilisation des parties communes de garage pour usage privé \(cours de sport ou de danse, réceptions et buveries etc...\).](#)
 - Suite à la visite effectuée par EIC (Pearl Stepant) le 15 juillet, il a été constaté que le syndic était en possession d'un nombre important de clés dont on ne connaissait pas l'utilisation. Un inventaire et un étiquetage seront faits par [Didier au cours du dernier trimestre.](#)
 - Remplacement serrure 12 Gauguin : [Christian Roze](#) pour l'ensemble de la prestation (achat, remplacement, distribution des clés y compris au CS, récupération des anciennes clés, garantie etc...). Les fournisseurs consultés ont été informés de ce fait.